



EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Société par Actions Simplifiée
1, rue Pierre Semard
28100 DREUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Société par Actions Simplifiée
1, rue Pierre Semard
28100 DREUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de

fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret,

Le commissaire aux comptes
GESTIONPHI AUDIT

Bruno AUGUIER

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 30/06/2025	Net 30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	34 796		34 796	34 796
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	912	912		93
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 931 581		2 931 581	2 931 581
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 124		12 124	11 524
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 979 413	912	2 978 501	2 977 994
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	77 366	15 338	62 028	65 251
Autres créances	173 498		173 498	215 951
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	41 231		41 231	22 625
Charges constatées d'avance (3)	2 575		2 575	3 175
TOTAL ACTIF CIRCULANT	294 670	15 338	279 332	307 002
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 274 082	16 250	3 257 833	3 284 996
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2025	30/06/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 275 000	1 275 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	221 100	221 100
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	122 696	122 696
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 002 909	1 033 193
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	17 043	-30 284
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 638 748	2 621 705
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	95 391	153 087
Emprunts et dettes financières diverses (3)	68 475	71 830
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	425 852	422 521
Dettes fiscales et sociales	28 718	15 853
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	650	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	619 085	663 291
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 257 833	3 284 996
(1) Dont à plus d'un an (a)	36 931	95 391
(1) Dont à moins d'un an (a)	582 154	567 900
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/06/2025	30/06/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	239 928		239 928	394 599
Chiffre d'affaires net	239 928		239 928	394 599

Compte de résultat

Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 103	32 251
Autres produits	10	3 721
Total produits d'exploitation (I)	250 041	430 572
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	304 579	293 902
Impôts, taxes et versements assimilés	107	9 065
Salaires et traitements		178 967
Charges sociales		53 140
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	93	228
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		20 216
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 103	1
Total charges d'exploitation (II)	314 882	555 519
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-64 841	-124 948
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	12 960	8 717
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	50 000	50 000
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	62 960	58 717
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 666	2 946
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	1 666	2 946
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	61 294	55 770
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-3 547	-69 177

Compte de résultat (suite)

	30/06/2025	30/06/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		3 911
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		3 911
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		3 911
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-20 590	-34 982
Total des produits (I+III+V+VII)	313 001	493 200
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	295 958	523 484
BENEFICE OU PERTE	17 043	-30 284
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2025

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe



ASTRE FIDUCIAIRE DE L'OUEST

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 3 257 833 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 043 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle la société prévoit de retirer un avantage économique futur.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le taux de provision retenu est déterminé en fonction du dépassement des dates d'échéance

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	34 796			34 796
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	34 796			34 796
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	912			912
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	912			912
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 931 581			2 931 581
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 524	600		12 124
Immobilisations financières	2 943 105	600		2 943 705
ACTIF IMMOBILISE	2 978 813	600		2 979 413

Notes sur le bilan

	30/06/2025
Éléments achetés	34 796
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	34 796

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L'	210	493	100,00	2 922	2 922			3 619	192	
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L	10	67	85,00	9	9			370	32	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	819	93		912
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	819	93		912
ACTIF IMMOBILISE	819	93		912

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 265 563 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 124		12 124
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	77 366	77 366	
Autres	173 498	173 498	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 575	2 575	
Total	265 563	253 439	12 124
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 275 000,00 euros décomposé en 106 250 titres d'une valeur nominale de 12,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 619 085 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	95 391	58 460	36 931	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	425 852	425 852		
Dettes fiscales et sociales	28 718	28 718		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	69 125	69 125		
Produits constatés d'avance				
Total	619 085	582 154	36 931	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	57 696			
(**) Dont envers les associés	39 997			

Charges à payer

	Montant
Achats de sous-traitance NP	170 242
Honoraires NP	7 896
CET à payer	222
Total	178 360

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	2 384		
Assurances, période d avance	191		
Total	2 575		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution constituée en faveur de la Caisse d'Epargne sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire	57 848
Caution constituée en faveur du CIC sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire de l'Ouest	63 195
Avals et cautions	121 043
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce d'ASTRE Fiduciaire de l'Ouest	
Autres engagements donnés	
Total	121 043
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.286.400 €

Siège social : 1 rue Pierre Sébard

Dreux (Eure et Loir)

Siren 514 302 165 RCS Chartres

(la « **Société** »)

**RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2025
CONFORMEMENT A LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT FAITE
PAR LA PRESIDENTE**

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 30 juin 2025 et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

constatant que les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 font apparaître un bénéfice de 17.043,06 euros €,

décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

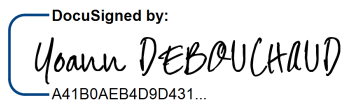
- 5 % à la « Réserve légale »852,16 €
- le solde au compte « Autres Réserves » 16.190,90 €

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices sociaux précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Pour extrait conforme

DocuSigned by:

A41B0AEB4D9D431...

La Présidente,

la société EXPERTS DEVELOPPEMENT ENTREPRISES,
représentée par M. Yoann DEBOUCHAUD

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.286.400€

Siège social : 1 rue Pierre Séward

Dreux (Eure et Loir)

Siren 514 302 165 RCS Chartres

==oo0oo==

Bilan actif-passif

Exercice clos le 30 juin 2025

Copie certifiée conforme

DocuSigned by:

A41B0AEB4D9D431...

La Présidente,
la société EXPERTS DEVELOPPEMENT ENTREPRISES,
représentée par M. Yoann DEBOUCHAUD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																			
Adresse de l'entreprise :1 rue Pierre Semard 28100 DREUX										Durée de l'exercice précédent* 12																			
Numéro SIRET* 51430216500030										Néant *																			
										Exercice N clos le, 30/06/2025																			
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3									
Capital souscrit non appelé (I)										AA																			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB										AC									
		Frais de développement *								CX										CQ									
		Concessions, brevets et droits similaires								AF										AG									
		Fonds commercial (1)								AH					34 796					AI					34 796				
		Autres immobilisations incorporelles								AJ										AK									
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL										AM									
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN										AO									
		Constructions								AP										AQ									
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR										AS									
		Autres immobilisations corporelles								AT					911					AU					911				
		Immobilisations en cours								AV										AW									
		Avances et acomptes								AX										AY									
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS										CT									
		Autres participations								CU					2 931 581					CV					2 931 581				
		Créances rattachées à des participations								BB										BC									
Autres titres immobilisés								BD										BE											
Prêts								BF										BG											
Autres immobilisations financières*								BH					12 123					BI					12 123						
TOTAL (II)										BJ					2 979 412					BK					911 2 978 500				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL										BM									
		En cours de production de biens								BN										BO									
		En cours de production de services								BP										BQ									
		Produits intermédiaires et finis								BR										BS									
		Marchandises								BT										BU									
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV										BW									
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX					77 366					BY					15 338 62 028				
		Autres créances (3)								BZ					173 498					CA					173 498				
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB										CC									
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD										CE									
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF					41 230					CG					41 230					
	Charges constatées d'avance (3)*								CH					2 574					CI					2 574					
	TOTAL (III)								CJ					294 669					CK					15 338 279 331					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																				
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																				
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO					3 274 082					1A					16 249 3 257 832				
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										(3) Part à plus d'un an :									
Clause de réserve de propriété :*										Stocks :										Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 275 000)			DA	1 275 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	221 100	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	122 696	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 002 908	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	17 043	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 638 747	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	95 390	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	68 475	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	425 851	
	Dettes fiscales et sociales			DY	28 717	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	649	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	619 084		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 257 832		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	582 153
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF			
			services *	FG	239 927	FH		FI	239 927		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	239 927	FK		FL	239 927		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	10 103		
	Autres produits (1) (11)							FQ	10		
				Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	250 040		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	304 579		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	106		
	Salaires et traitements*							FY			
	Charges sociales (10)							FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14)				GA	93		
				- dotations aux provisions*				GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)							GE	10 103		
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	314 882			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	(64 841)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	12 960		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	50 000		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
			Total des produits financiers (V)				GP	62 960			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	1 665		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
			Total des charges financières (VI)				GU	1 665			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	61 294		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	(3 546)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT		Néant		*	
												Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	(20 590)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	313 000				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	295 957				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	17 043		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO			
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY			
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K			
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX			
	(9)	Dont transferts de charges										RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD			
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6	obligatoires		A9				A4			
				Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8							
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comermce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
												Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
											Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 3 257 833 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 043 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

DS
40



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle la société prévoit de retirer un avantage économique futur.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le taux de provision retenu est déterminé en fonction du dépassement des dates d'échéance

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

DS
40

DS
4D



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	34 796			34 796
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	34 796			34 796
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	912			912
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	912			912
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 931 581			2 931 581
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 524	600		12 124
Immobilisations financières	2 943 105	600		2 943 705
ACTIF IMMOBILISE	2 978 813	600		2 979 413

DS

40



Notes sur le bilan

	30/06/2025
Éléments achetés	34 796
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	34 796

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L'	210	493	100,00	2 922	2 922			3 619	192	
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L	10	67	85,00	9	9			370	32	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

DS

40



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	819	93		912
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	819	93		912
ACTIF IMMOBILISE	819	93		912

DS

40



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 265 563 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 124		12 124
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	77 366	77 366	
Autres	173 498	173 498	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 575	2 575	
Total	265 563	253 439	12 124
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 275 000,00 euros décomposé en 106 250 titres d'une valeur nominale de 12,00 euros.

DS

40



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 619 085 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	95 391	58 460	36 931	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	425 852	425 852		
Dettes fiscales et sociales	28 718	28 718		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	69 125	69 125		
Produits constatés d'avance				
Total	619 085	582 154	36 931	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	57 696			
(**) Dont envers les associés	39 997			

Charges à payer

	Montant
Achats de sous-traitance NP	170 242
Honoraires NP	7 896
CET à payer	222
Total	178 360





Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	2 384		
Assurances, période d avance	191		
Total	2 575		

DS

40



Notes sur le compte de résultat

DS
40



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cauti	
Caution constituée en faveur de la Caisse d'Epargne sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire	57 848
Caution constituée en faveur du CIC sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire de l'Ouest	63 195
Avals et cautions	121 043
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce d'ASTRE Fiduciaire de l'Ouest	
Autres engagements donnés	
Total	121 043
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

DS

40